Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_152-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 15/06/2026
Délibération n°43

L'an deux mille vingt-six, lundi quinze à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le mardi neuf du mois de juin deux mille vingt-six.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	62
Présents	52
Votants	54
Vote	
Pour	54
Contre	0
Abstention	0

En présence de l'ensemble des membres du Conseil communautaire à l'exception de :
Dominique RENOU-COLMONT, déléguée d'Allaire, donne Pouvoir à Yoann LE FOL, Delphine BOUTON, déléguée d'Avessac, donne Pouvoir à Hubert DU PLESSIS, Daniel BARRE, délégué de Bains-sur-Oust, Jean-Yves COLLEAUX, Maire de Langon, Nicolas DEBRAY, Maire de Saint-Just, remplacé par sa suppléante Sandrine GAUDIN, Fabrice SANCHEZ, Maire de Massérac, remplacé par son suppléant Régis CLAVIER, Gaël PICHON, déléguée de Béganne, Andrée LE ROUX, déléguée de Langon, Rémi BESLE, délégué de Plessé, Pierrick LE BOTERFF, Maire de Saint-Vincent-sur-Oust, Mathilde DUMONTET, déléguée de Saint-Vincent-sur-Oust, Anthony DEBOUARD, Maire de Béganne

Secrétaire de séance : Pierrick LAUNAY

CULTURE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE REDON AGGLOMERATION AU GROUPEMENT CULTUREL BRETON DES PAYS DE VILAINE

La présente délibération a pour objet de désigner des représentants de REDON Agglomération au Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine

Rapport de Monsieur Jean-François MARY, Président,

Le Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine (GCBPV) a pour mission de collecter, sauvegarder, transmettre et valoriser le patrimoine culturel. L'association existe depuis 1975.
Objectifs opérationnels actuels :

- Développer la transmission de la musique traditionnelle (école de musique, stages) ;
- Proposer des animations mettant en valeur le territoire (notamment via la Bogue d'Or) ;
- Accompagner le développement d'un Centre-Ressources (archives sonores, photographiques).

L'association dispose d'un conventionnement avec REDON Agglomération qui lui permet de travailler sur ces objectifs, en particulier l'enseignement musical et l'organisation annuelle du festival La Bogue d'Or fin octobre.

REDON Agglomération est invitée aux réunions régulières des instances du Groupement Culturel Breton.

CONSIDERANT le renouvellement des instances communautaires de REDON Agglomération ;

Envoyé en préfecture le 22/06/2026
Reçu en préfecture le 22/06/2026
Publié le
ID : 035-243500741-20260615-CC_2026_152-DE

Sur ce rapport, le Conseil communautaire décide :

- **de valider les représentations suivantes de REDON Agglomération au Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine :**

Représentant 1	Représentant 2
COUTANT Florent	BARATHON Isabelle

- **d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.**

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES A 54 VOIX POUR.

Fait et délibéré en séance le 15/06/2026

Le Secrétaire de séance,
Pierrick LAUNAY

Le Président,
Jean-François MARY

REDON Agglomération Bretagne Sud
3 Charles Sillard
35 605 REDON
Tél : 02 99 70 34 34